

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Sous-direction de la modernisation et de la gestions statutaires

Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des personnels contractuels, des personnels d'exploitation et des personnels maritimes

Affaire suivie par : Sylvie FERNANDES Sylvie.fernandes@developpement-durable.gouv.fr Tél. 01 40 81 61 91– Fax : 01 40 81 61 78

P.J. : circulaire promotions PETPE 2012 3 fiches annexes 2 tableaux La Défense, le

2 8 FEV. 2012

Note

à

Mesdames et Messieurs les préfets de région et de département

Vous voudrez bien trouver ci-joint la circulaire de promotions 2012 des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat (PETPE) des branches « routes et bases aériennes » (RBA) et « voies navigables, ports maritimes » (VNPM).

Outre les conditions statutaires 2012 d'avancement aux grades de chef d'équipe d'exploitation des travaux publics de l'Etat (CEE) et chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat (CEEP), la présente circulaire reconduit en fiches annexes les critères de gestion définis en 2011 par le groupe de travail associant à la DRH, des représentants de services déconcentrés et des représentants des organisations syndicales.

Le sous-directeur de la modernisation

et de la gestion statutaires

Eric SAFFROY

Ressources, territoires, habitats et logement Énergie et climat Développement durable Prévention des risques Infrastructures, transports et m_{er}

Présent pour l'avenir